



La brève de Beauval

Mairie de Beauval

Rue du général Leclerc
80630 Beauval

☎ 03 22 32 90 10

📠 03 22 32 93 45

contact@beauval.fr
periscolaire@beauval.fr

www.beauval.fr



Secrétariat ouvert au public

Du lundi au jeudi

De 15h00 à 18h00

Vendredi

De 15h00 à 17h00

Permanences

Du Maire

Le lundi matin et jeudi
matin
Sur rendez-vous

Des adjoints

Sur RDV

Assistante Sociale sur RDV

03 60 03 43 60

Tri sélectif

Le 13 & 27 Février 2023

LE MOT DU MAIRE

Beauvaloises, Beauvalois,

Depuis quelque temps, le stationnement anarchique (voitures et camions) se développe dans la commune mettant en péril la sécurité de nos enfants, piétons ou autres usagers de la route. Ceci entraîne une dégradation des infrastructures piétonnières, paysagères et souterraines.

Les trottoirs ne sont pas des places de parking. Lorsque des stationnements existent de l'autre côté de la chaussée, ou si présence de garages vides, utilisez-les. Ne mettons pas la vie de nos enfants en danger en les obligeant à marcher sur la chaussée.

Ces stationnements sont illégaux et dangereux (article R417-5R417-11).

La Gendarmerie est prévenue et interviendra après la diffusion de cette brève.

Je compte sur votre civisme afin de mettre un terme à ces nuisances.



Nous avons rencontré des problèmes de facturation d'eau avec notre logiciel ; plus de deux mois pour obtenir un dépannage, maintenant tout est rentré dans l'ordre, vous commencez à recevoir les factures.

Le Maire, Bernard THUILLIER

MESSAGE

Il est demandé à la personne qui promène régulièrement son chien rue Jean Vicart de ramasser les déjections canines de celui-ci. Pensez aux nombreux enfants qui empruntent cette rue pour se rendre à l'école. En plus d'être sale et dangereux, quel message leur transmettons-nous !

Si la situation ne s'améliore pas, la Gendarmerie sera saisie d'une plainte.

Agenda

4 Février : Repas organisé par le Judo Club Beauvalois salle Paul Bourdon.

15 Février : Après-midi récréatif organisé par festi Beauval salle Paul Bourdon

19 Février : Repas Saint-Valentin organisé par Festi Beauval salle Paul Bourdon

État civil

Naissances	Mariages	Décès
Le 9 Janvier : Méline THOMAS	Aucun	Le 20 Janvier : Nadine DOPRÉ Vve CAVILLON

RÉSUMÉ DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 DÉCEMBRE 2022

Tous présents sauf : M. LEROY Philippe, M. KOSZTUR Pierre représenté par Mme DIEPPE Delphine.
Approbation du compte rendu du 17 novembre 2022 : 17 voix pour, 1 abstention.

Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour la vente d'un terrain dans le cadre de la reconversion de l'ancien site ROSENLEW. Vote : 17 voix pour, 1 voix contre.

Ordre du jour

Autorisation pour la vente d'un terrain par la commune à la société « Ages et Vie Habitat » dans le cadre de la reconversion du site Rosenlew :

M. le Maire rappelle le projet qui se fera dans la continuité de celui de l'AMSOM, le Conseil Municipal vote par 17 voix pour et une voix contre la vente au prix de 35 000 €.

Autorisation signature convention relative à la mise en place et l'entretien d'ouvrage de lutte contre l'érosion et le ruissellement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote pour à l'unanimité.

Démission d'un adjoint :

Le Conseil Municipal vote pour à l'unanimité la démission de Monsieur ASTIER Gérard en tant que 2ème adjoint et la poursuite de ses fonctions de conseiller municipal.

Election d'un adjoint

M. BOUTEMY est élu à la majorité absolue par 16 voix pour et 2 suffrages blancs.

L'ordre des adjoints a été défini comme suit : 1ère adjoint : Martine MESROUA, 2ème adjoint : Jean-Jacques DHEILLY, 3ème adjoint : Agnès THUILLIER-RABOUILLE, 4ème adjoint : Éric BOUTEMY. Vote : 17 voix pour et une abstention.

Nomination d'un conseiller délégué

M. le Maire propose de nommer M. NIQUET Jean François, conseiller délégué auprès de M. BOUTEMY notamment à la gestion des associations. Vote 16 voix pour et deux abstentions.

Indemnités de fonction d'un adjoint :

Pour l'adjoint 12.60 % de l'indice maximal de la fonction publique en vigueur et 6 % du même indice pour le conseiller délégué sans dépassement de l'enveloppe budgétaire. Vote 16 voix pour et deux abstentions.

Attribution des commissions communales

Les trois commissions de M. ASTIER sont attribuées à M. Éric BOUTEMY, M. Jean-François NIQUET conseiller délégué l'assistera pour les associations. Vote : 16 voix pour, une abstention et une voix contre.

Tarif de l'eau

Le Conseil Municipal vote par 15 voix pour, 2 abstentions et une voix contre, l'augmentation du tarif de l'eau, passant de 1.16 € à 1.25 € le m3 à compter du 1er janvier 2023.

Entérinement d'une décision de la commission de surendettement

Vote à l'unanimité.

Décisions modificatives

Vote : 17 voix pour et une abstention.

Fixation du prix du repas de Noël des aînés

Le conseil municipal vote à l'unanimité la tarification pour les non ayants droits afin de pouvoir encaisser les chèques émis à cette occasion et fixer le prix du repas chaque année.

Participation des communes à la scolarisation à Beauval des enfants de l'extérieur

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 16 voix pour et deux abstentions, la participation des communes de résidence des enfants de l'extérieur.

Demande de subventions :

Dossiers : – Groupe scolaire : Rénovation énergétique économie d'énergie, remplacement des luminaires existants par des luminaires en led – Eglise : Restauration du mur gouttereau de la Nef côté nord, et remplacement des chéneaux – Site Rosenlew : Réalisation d'une voie verte de désenclavement – Site Rosenlew : Aménagement d'un square avec aire de jeux. Vote 17 voix pour et une abstention.

Protection du patrimoine géologique—consultation réglementaire des communes sur le projet d'arrêté préfectoral portant création de la liste des sites d'intérêt géologique du département de la Somme

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide par 16 voix pour, une voix contre et une abstention d'émettre un avis favorable.

Création d'emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote par 15 voix pour, deux abstentions et une voix contre.

Désignation d'un correspondant Gendarmerie

M. le Maire propose M. Eric BOUTEMY. Vote : 17 voix pour et une abstention.

Désignation d'un correspondant incendie secours

M. le Maire propose M. Jean-Jacques DHEILLY. Vote : 17 voix pour et une abstention.

Autorisation signature d'un avenant au contrat de prévoyance collective maintien de salaires

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, vote à l'unanimité le nouveau taux de cotisation.

Le devenir de la Poste

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne à l'unanimité, un avis défavorable au transfert du bureau postale de la commune.

Le compte rendu intégral est visible en Mairie et sur le site de la commune, beauval.fr

ÉVÈNEMENTS A VENIR ...

SAINT VALENTIN

FESTI BEAUVAL vous invite à venir partager un moment de convivialité à l'occasion de la Saint Valentin le **Dimanche 19 Février 2023**

à la salle des fêtes Paul Bourdon à partir de 12H30.

Le prix du repas est fixé à 22 € pour les adultes et 10 € pour les enfants de moins de 10 ans. L'animation sera assurée par le « DJ DAVID ».

Une surprise sera offerte à toutes les « Valentines » présentes.

Au Menu :

Filet de sole et son petit fleuron

Cuisse de canard au miel

Pomme duchesse, patate douce, oignon Caramélisé

Sorbet pomme Calvados

Fromage

Nougat glacé vanille aux noisettes – coulis de caramel

Hamburger – frites pour les enfants

Réservation et règlement en mairie :

- Mercredi 1er Février de 16h à 18h
- Samedi 4 Février de 10h à 12h
- Mercredi 8 Février de 16h à 18h
- Samedi 11 Février de 10h à 12h



APRÈS-MIDI RÉCRÉATIF

FESTI BEAUVAL propose aux enfants de la commune dans le cadre de son après-midi récréatif un spectacle complet interactif

« Le clown RICO fait son cirque »

MERCREDI 15 Février 2023 de 14h30 à 16h30 à la Salle Paul BOURDON

Réservé aux enfants de 5 à 11 ans. Un goûter cloturera l'après midi.

Les inscriptions sont à retourner en Mairie **avant le Lundi 13 Février 2023**

La présidente Nathalie TABOUX

✂-----

NOM et Prénom de l'enfant :.....

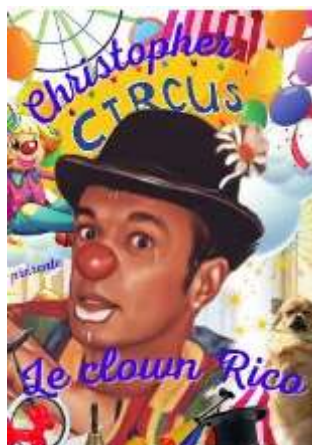
.....

Participera à l'après midi récréatif

Adresse :.....

Date de naissance.....

Téléphone



SOIRÉE TENNIS DE TABLE



Le Club de Tennis de Table a le plaisir de vous
convier à son premier repas animé par DJ Mathieu
Le samedi 11 mars à partir de 19h
à la salle Paul Bourdon



*le choix du plat est à préciser lors de votre réservation.

Pour les réservations (jusqu'au 02 mars) vous pouvez contacter :

Geoffrey Masson au 06 03 18 37 88, 11 rue Christian Duséval ou Fabrice Valour au 06 28 33 07 78, 3 rue des écoles à Beauval. Les règlements peuvent être déposés directement aux domiciles.

SOIRÉE SOCIÉTÉ DE CHASSE



LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE BEAUVAL ORGANISE
SON REPAS DANSANT LE
SAMEDI 18 MARS 2023 A PARTIR DE 18H30

Inscription avec règlement avant le 15 mars 2023

Auprès de Mr CADINOT Pascal 40 rue Christian Duseval à Beauval, tel : 06.56.86.75.87
Ou chez Mr et Mme DORIGNY MARC, au café de la poste à Beauval, tel : 03.22.32.91.41



MENU

Apéritif

Couscous maison
Salade/ fromage
Mousse au chocolat
&
Salade de fruits

Adulte : 20 €

Enfant – de 12 ans : 10 €

Nombre de personne:

x20 € =

x 10 € =

Nom :

Prénom :

Téléphone :

EXPRESSION DES CONSEILLERS

Chères Beauvalaises et Chers Beauvalois, L'espace qui est réservé aux conseillers de la liste d'opposition ne nous permet pas de développer nos arguments ou positions. Retrouvez-nous svp sur la page Facebook « Beauval 2020, tous ensemble pour un nouvel élan » ou par mail : beauval2020@free.fr merci B. CANDAS